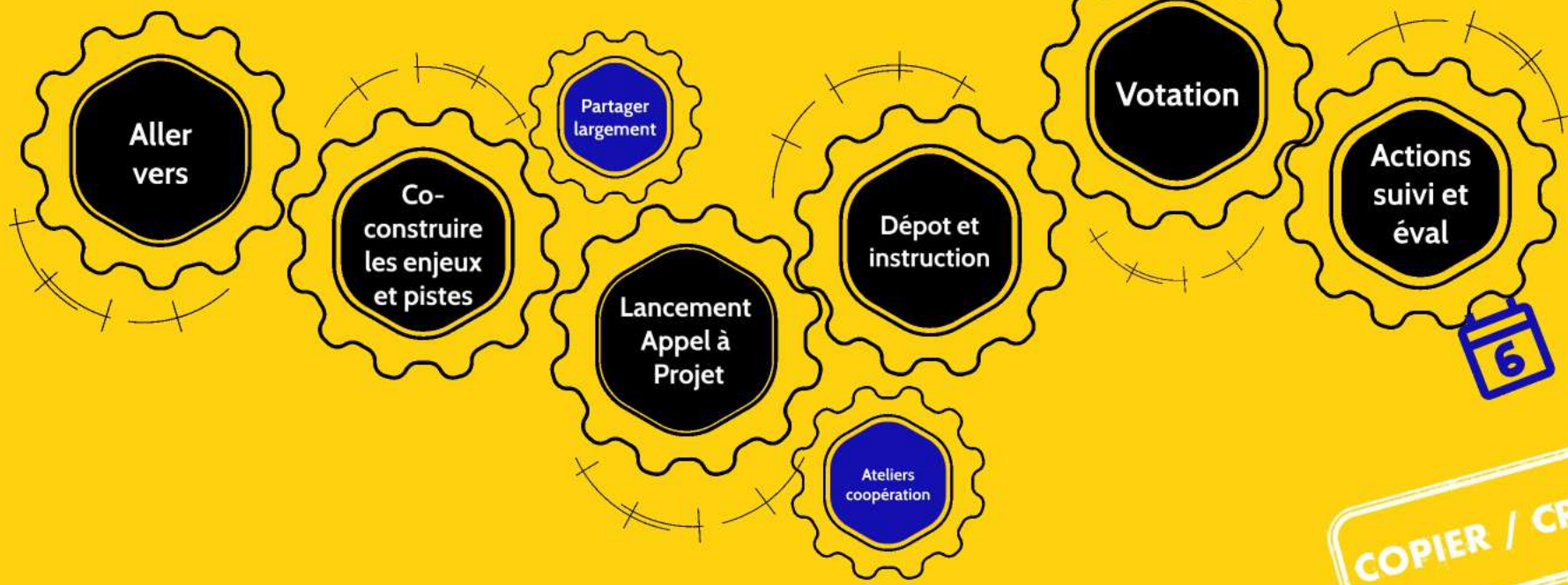


BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables

1



6

COPIER / CRÉER

Pourquoi faire un Budget Participatif ?

Se poser quelques questions pour bien cadrer la démarche en fonction des objectifs

Qu'est-ce qu'on cherche ?

- Co-construire des projets de manière participative qui seront intégrés dans une programmation classique ou intégrés dans un Appel à Projets complémentaire à la programmation ?
- Faire émerger des projets innovants, différents de ce qui existe déjà et financés en dehors de la programmation/ AAP ?

Est-ce qu'on cible la démarche sur une thématique ou un enjeu particulier ?

- Dans ce cas, des critères thématiques pourront cadrer les idées et projets dans ce sens.
- Ou bien, est-ce qu'on laisse la démarche volontairement ouverte sans cadrer la thématique ?



Est-ce qu'on souhaite amener de nouveaux opérateurs sur le territoire ?

Si oui, il faut les identifier en amont.



Des moyens

Des acteurs

Un Calendrier

Un territoire

Des moyens ... oui mais lesquels ?

Des moyens financiers garantis validés en amont par les élus :

- Un budget pour financer les projets,
- Un budget pour le fonctionnement et la mise en place du processus,

Selon l'enveloppe globale, est-ce qu'on met une limite de subventions attribuées pour pouvoir financer plusieurs projets ? Ex : les montants des projets ne doivent pas dépasser 30% de l'enveloppe globale.

Des moyens matériels et logistiques :

- Un local, une salle mise à disposition, pour se réunir, visible et accessible à tous (voir selon les partenariats locaux),
- Des moyens spécifiques à chaque étape qu'il faut anticiper le plus possible pour impliquer les services dès le départ :
 - édition, impressions,
 - mobilier (tables, chaises, ...)
 - support numérique : création vidéo, sono, micro, réseaux sociaux, ...
 - matériel votation et dépouillement: urnes, bulletin de vote, ...
 - supports et matériel de concertation : exemple panneaux, ...



Pourquoi faire un Budget Participatif ?

Se poser quelques questions pour bien cadrer la démarche en fonction des objectifs

Qu'est-ce qu'on cherche ?

- Co-construire des projets de manière participative qui seront intégrés dans une programmation classique ou intégrés dans un Appel à Projets complémentaire à la programmation ?
- Faire émerger des projets innovants, différents de ce qui existe déjà et financés en dehors de la programmation/ AAP ?

Est-ce qu'on cible la démarche sur une thématique ou un enjeu particulier ?

- Dans ce cas, des critères thématiques pourront cadrer les idées et projets dans ce sens.
- Ou bien, est-ce qu'on laisse la démarche volontairement ouverte sans cadrer la thématique ?



Est-ce qu'on souhaite amener de nouveaux opérateurs sur le territoire ?

Si oui, il faut les identifier en amont.



Des moyens

Des acteurs

Un Calendrier

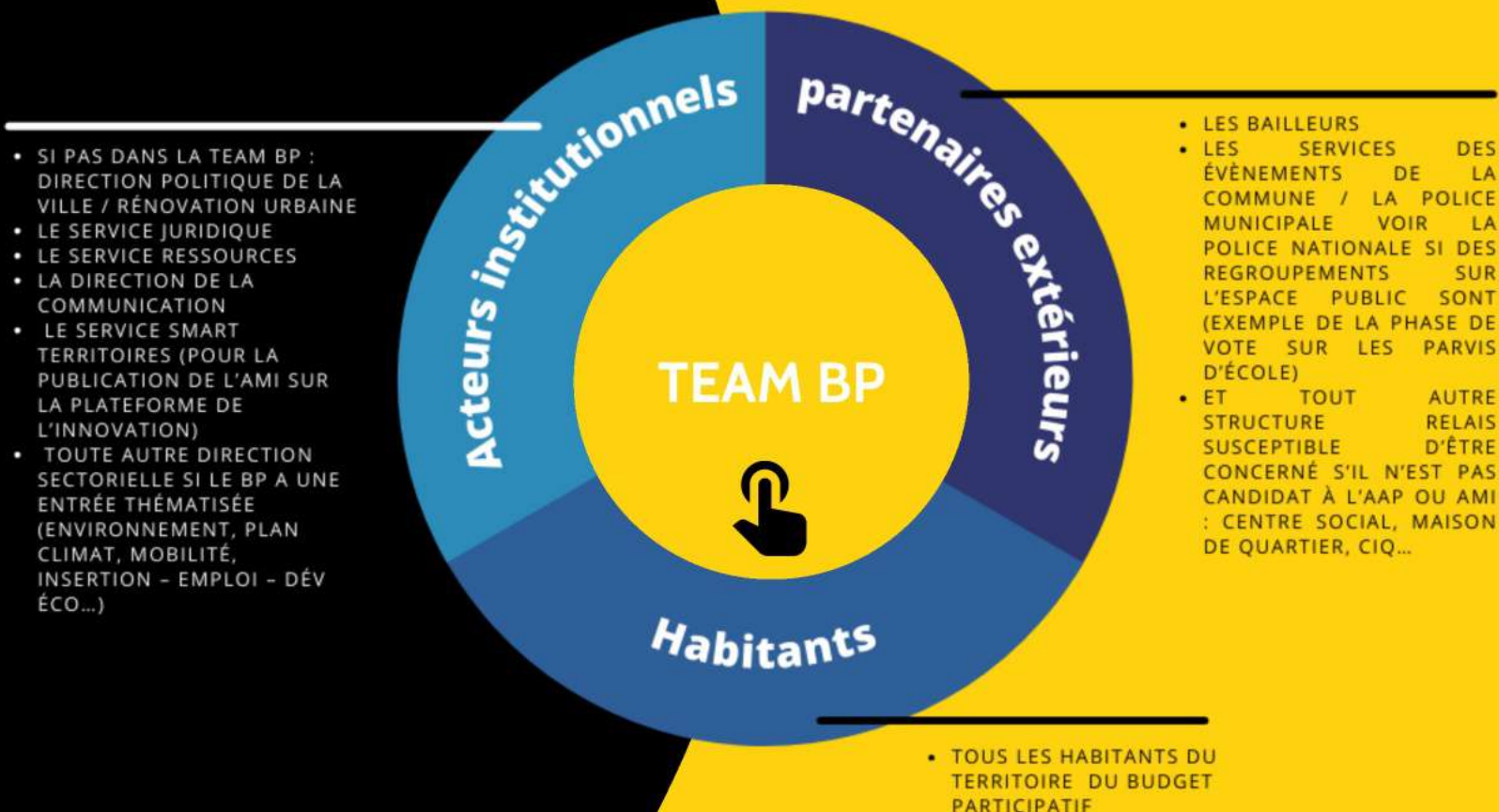
Un territoire

DES ACTEURS

Une Team BP à constituer selon votre champ d'action au coeur de l'action

D'autres partenaires mobilisés autour

ceci est donné à titre d'exemple



La Team BP, vecteur de réussite ...

A vous de constituer **votre équipe** selon votre champ d'action.
Elle peut, par exemple, se composer de :

- **Une équipe élargie de la politique de la ville** (métropole, Etat, CD, ville, bailleur, autres partenaires contrat de ville), pour piloter le processus du BP, chacun-e se faisant le relais au sein de sa propre institution,
- Selon les territoires, **d'autres partenaires peuvent être impliqués** : des équipes de médiation ... pour participer à la réflexion et/ou à la mise en oeuvre du processus,
- **Une structure tierce, neutre** pour concevoir et animer les temps participatifs,
- **Un groupe d'habitants volontaires** pour être acteur de la démarche,



- Bien définir les **rôles et limites de chacun** en fonction de votre contexte local
- Définir les **modalités du "travailler ensemble"** (prévoir par exemple des réunions de suivi après chaque grande étape, mais attention à ne pas démultiplier ces temps au risque de contracter une "réunionite aïgue") et utiliser **des outils communs** (ex tableau de bord opérationnel)

POINT ORGANISATION			
Quartier	Acteurs	Responsabilités	Statut

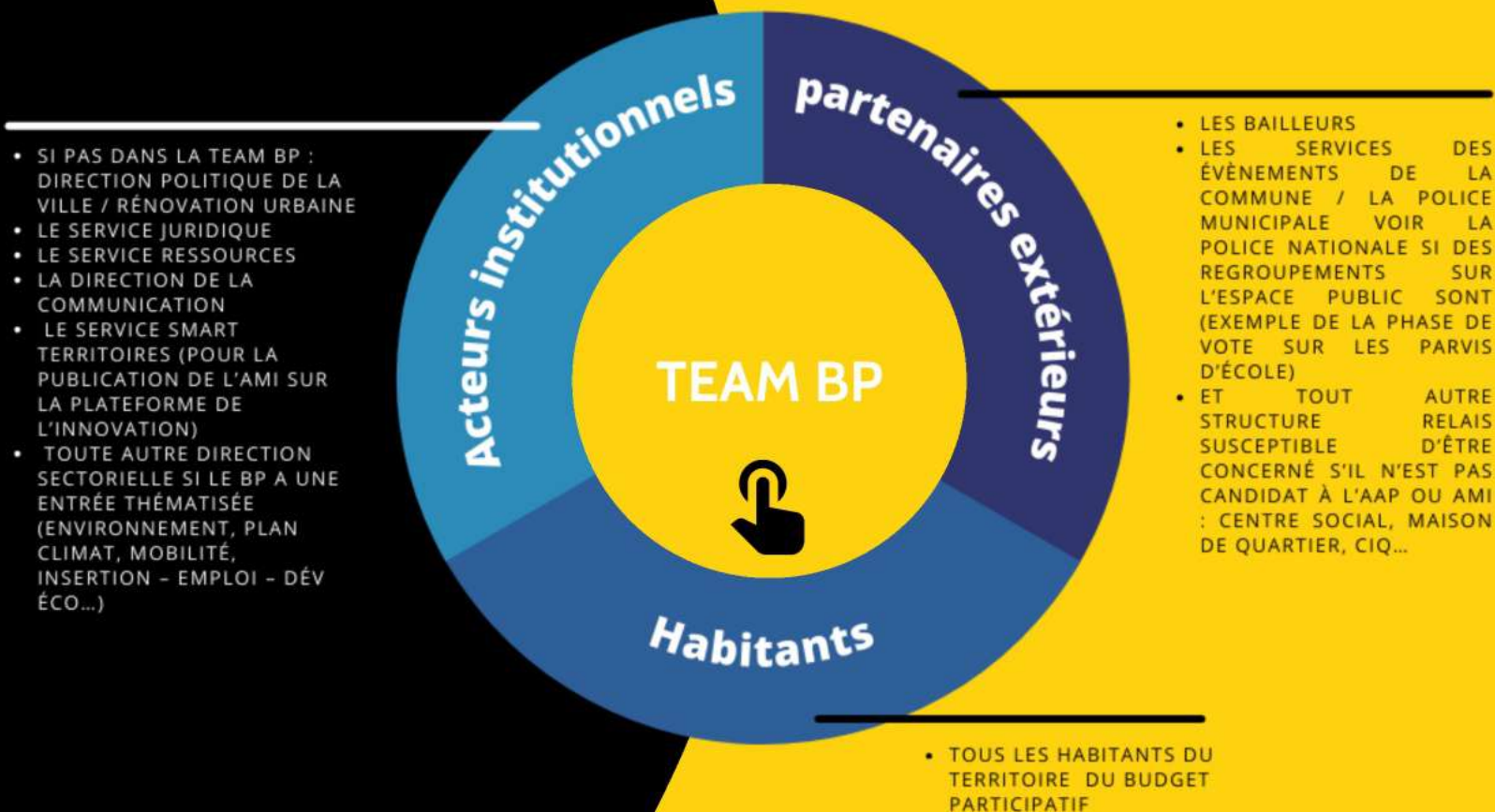


DES ACTEURS

Une Team BP à constituer selon votre champ d'action au coeur de l'action

D'autres partenaires mobilisés autour

ceci est donné à titre d'exemple



Pourquoi faire un Budget Participatif ?

Se poser quelques questions pour bien cadrer la démarche en fonction des objectifs

Qu'est-ce qu'on cherche ?

- Co-construire des projets de manière participative qui seront intégrés dans une programmation classique ou intégrés dans un Appel à Projets complémentaire à la programmation ?
- Faire émerger des projets innovants, différents de ce qui existe déjà et financés en dehors de la programmation/ AAP ?

Est-ce qu'on cible la démarche sur une thématique ou un enjeu particulier ?

- Dans ce cas, des critères thématiques pourront cadrer les idées et projets dans ce sens.
- Ou bien, est-ce qu'on laisse la démarche volontairement ouverte sans cadrer la thématique ?



Est-ce qu'on souhaite amener de nouveaux opérateurs sur le territoire ?

Si oui, il faut les identifier en amont.



Des moyens

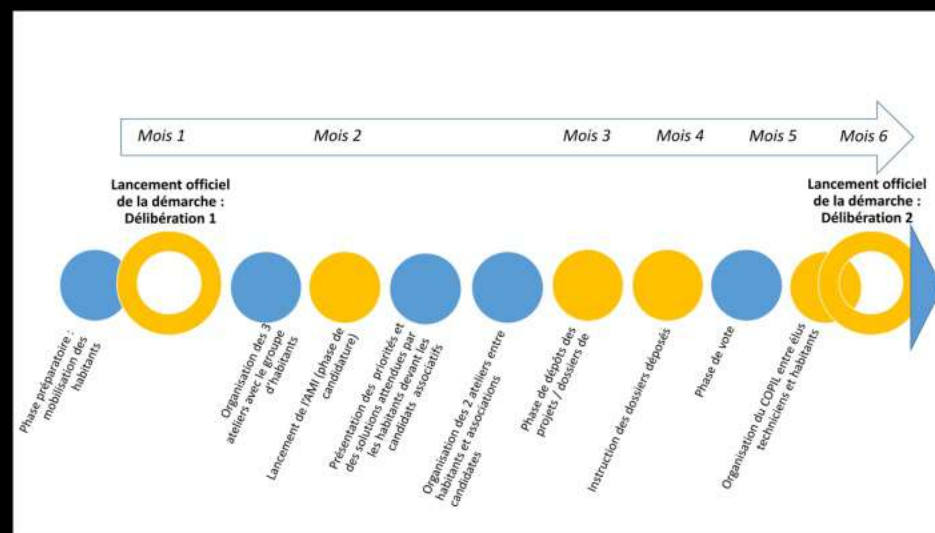
Des acteurs

Un Calendrier

Un territoire

Un calendrier et un rythme à tenir...

- Anticiper les grandes étapes et planifier le calendrier du bp : pour être réactive face aux imprévus.
- Rapprocher le temps de l'institution de celui du citoyen en partant du principe que les premières actions doivent démarrer 6 mois après les 1ères rencontres



Pourquoi faire un Budget Participatif ?

Se poser quelques questions pour bien cadrer la démarche en fonction des objectifs

Qu'est-ce qu'on cherche ?

- Co-construire des projets de manière participative qui seront intégrés dans une programmation classique ou intégrés dans un Appel à Projets complémentaire à la programmation ?
- Faire émerger des projets innovants, différents de ce qui existe déjà et financés en dehors de la programmation/ AAP ?

Est-ce qu'on cible la démarche sur une thématique ou un enjeu particulier ?

- Dans ce cas, des critères thématiques pourront cadrer les idées et projets dans ce sens.
- Ou bien, est-ce qu'on laisse la démarche volontairement ouverte sans cadrer la thématique ?



Est-ce qu'on souhaite amener de nouveaux opérateurs sur le territoire ?

Si oui, il faut les identifier en amont.



Des moyens

Des acteurs

Un Calendrier

Un territoire

Un territoire ... à définir

La notion de territoire, le périmètre choisi, va considérablement influencer les étapes et chemins à prendre (stratégie de mobilisation et de communication, méthodes et outils des temps participatifs, modalités de votation ...)

Le travail de terrain, le lien avec les acteurs locaux (associations, écoles, bailleurs, ...) et les habitants sont indispensables pour le bon déroulé de la démarche.



Pourquoi faire un Budget Participatif ?

Se poser quelques questions pour bien cadrer la démarche en fonction des objectifs

Qu'est-ce qu'on cherche ?

- Co-construire des projets de manière participative qui seront intégrés dans une programmation classique ou intégrés dans un Appel à Projets complémentaire à la programmation ?
- Faire émerger des projets innovants, différents de ce qui existe déjà et financés en dehors de la programmation/ AAP ?

Est-ce qu'on cible la démarche sur une thématique ou un enjeu particulier ?

- Dans ce cas, des critères thématiques pourront cadrer les idées et projets dans ce sens.
- Ou bien, est-ce qu'on laisse la démarche volontairement ouverte sans cadrer la thématique ?



Est-ce qu'on souhaite amener de nouveaux opérateurs sur le territoire ?

Si oui, il faut les identifier en amont.



Des moyens

Des acteurs

Un Calendrier

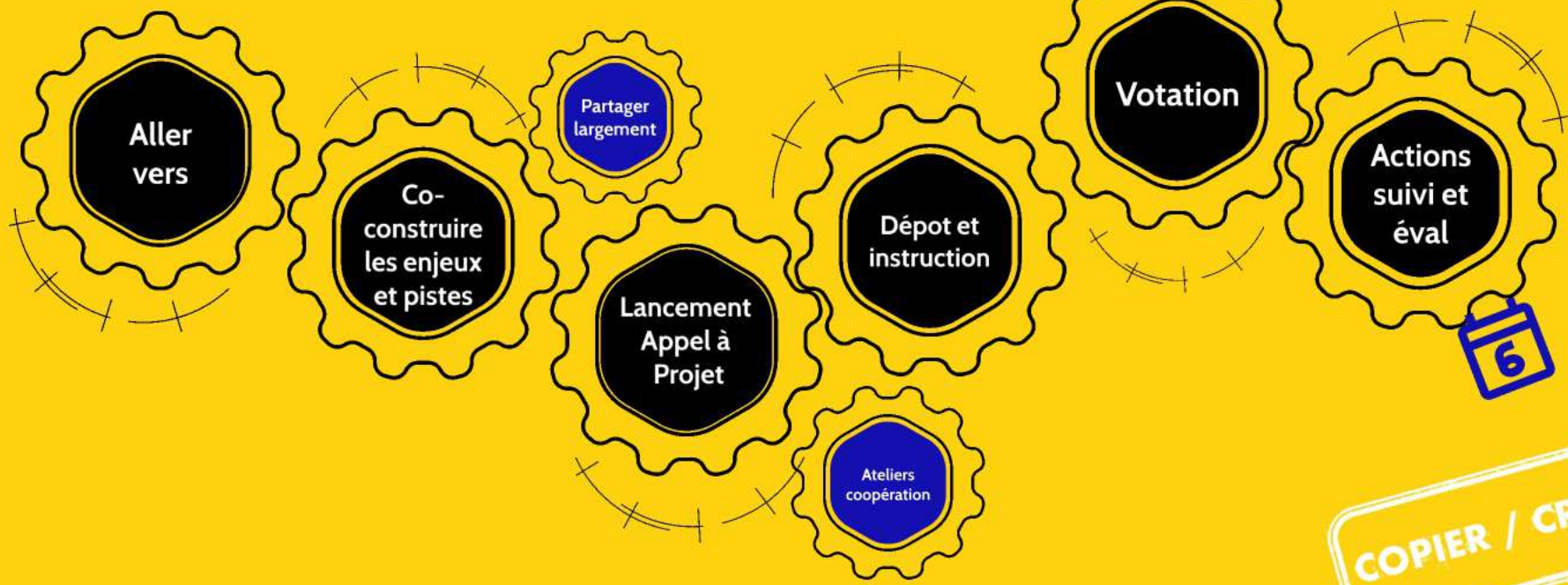
Un territoire

BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables

1



COPIER / CRÉER

-  Outils
-  Idées
-  Vigilances

Aller vers les habitants

Pour inviter sur les premiers temps et commencer à construire un diagnostic (porte à porte, affichage, bouche à oreille...)
Et commencer à constituer un "noyau dur" au sein de la démarche.



Vous pouvez aller vers :

- un groupe d'habitant défini tel qu'un Conseil citoyen, Tables de quartier, Association Parents d'Elèves, ...
- ... ou plus largement à l'occasion d'un événement, un temps fort du quartier, via un questionnaire, une animation, stand participatif, ...



Mobiliser n'est pas une finalité ! Il faut aller vers pour commencer les échanges et pas dans un seul objectif quantitatif et d'inviter. Cette matière recueillie facilite la mise en oeuvre des premiers ateliers et des diagnostics partagés,

Quelques idées et outils pour aller vers et lancer la démarche participative

Quand ?

- S'appuyer sur des temps forts de la vie locale : fête de quartier, fête d'un établissement scolaire, sorties écoles, ...
- Organiser son propre événement

Avec qui ?

- Impliquer différents acteurs ressources en lien avec les habitants (associations de quartier, de locataires, APE, ...)

Comment ?

- Des outils pour commencer à recueillir la parole : porteur de parole, post-it, questionnaire, stand participatif, ...



- Des outils pour expliquer le processus et inviter sur les prochaines étapes : un flyer, un calendrier/rétroplanning, ...



Pourquoi ?

Mobiliser n'est pas une finalité ! Il faut aller vers pour commencer les échanges et pas dans un seul objectif quantitatif et d'inviter. Cette matière recueillie facilite la mise en oeuvre des premiers ateliers et des diagnostics partagés,



Aller vers les habitants

Pour inviter sur les premiers temps et commencer à construire un diagnostic (porte à porte, affichage, bouche à oreille...)
Et commencer à constituer un "noyau dur" au sein de la démarche.



Vous pouvez aller vers :

- un groupe d'habitant défini tel qu'un Conseil citoyen, Tables de quartier, Association Parents d'Elèves, ...
- ... ou plus largement à l'occasion d'un événement, un temps fort du quartier, via un questionnaire, une animation, stand participatif, ...

Mobiliser n'est pas une finalité ! Il faut aller vers pour commencer les échanges et pas dans un seul objectif quantitatif et d'inviter. Cette matière recueillie facilite la mise en oeuvre des premiers ateliers et des diagnostics partagés,

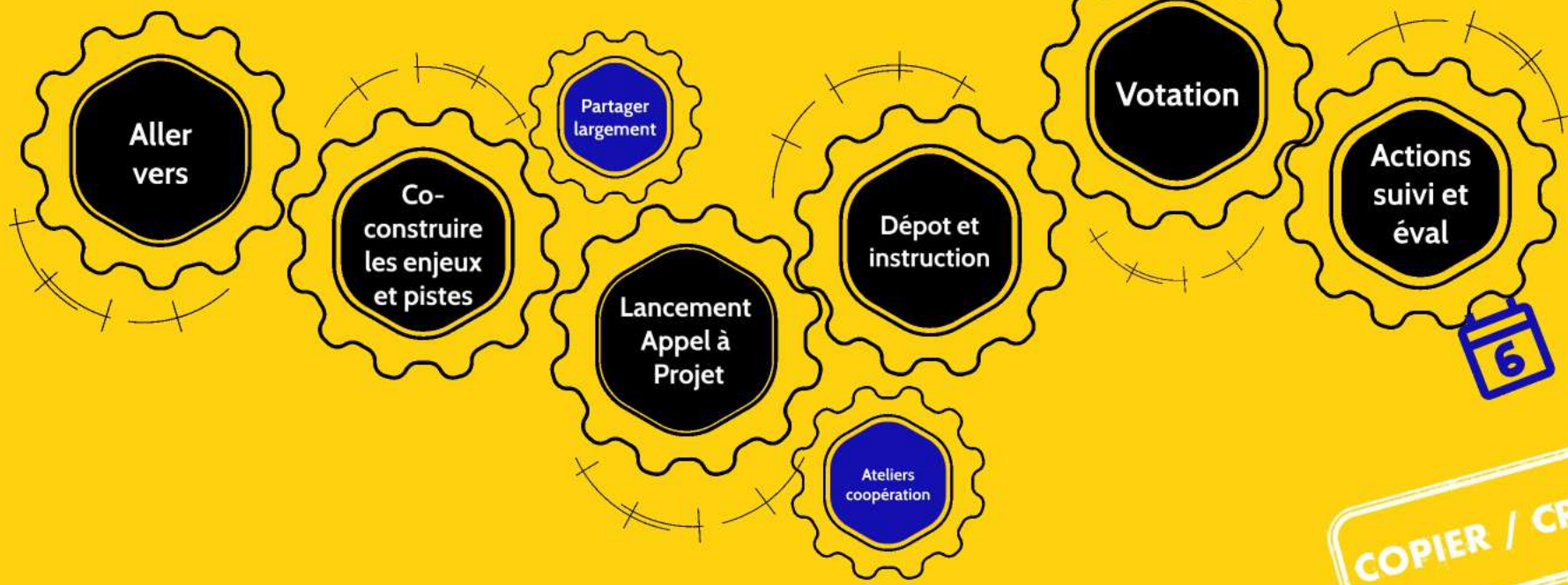


BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables

1



COPIER / CRÉER

- Outils
- Idées
- Vigilances

Co-construire les enjeux et pistes de solutions partagées

Objectifs :

- **Recueillir** les avis, priorités et idées des habitants
- Les mettre en débat pour **définir les principaux enjeux** et ...
- ... **imaginer des pistes de solutions**
- Enfin, **déterminer les critères** de l'Appel à Projets

Comment :

Prévoir un **cycle de 3 ateliers** qui permettront de :

- passer des constats aux propositions,
- passer de l'intérêt individuel à l'intérêt général,
- faire des aller-retour entre habitants et partenaires institutionnels

pour co-élaborer des pistes de solutions.

Cela demande une posture spécifique, de la méthode et des outils adaptés et évolutifs en fonction de votre contexte.

Et plus de 3 ateliers ?

N'oubliez pas que le processus doit être efficient dans un souci de tenir le calendrier sans épuiser les participants

Aller pas de panique,
on vous donne quelques astuces !



Organisation :

- Importance de la mobilisation (ne pas se contenter d'un mail ou d'un affichage, s'appuyer sur les relais locaux formels et informels). Le but est surtout d'avoir une diversité de personnes ;
- Choix du lieu (local ou en extérieur ? visible? accessible? vérifier qu'il ne cristallise pas des tensions ...) et horaires (ex : à la sortie de l'école) ;
- Adapter la configuration de l'espace en fonction de votre animation.

Exemple de processus d'animation (sur 3 ateliers) :

Tout d'abord, vous pouvez demander aux participants de **noter 3 sujets importants** pour eux (dans leur vie quotidienne) sur 3 post-it ;

Puis vous **regroupez les sujets** par thèmes (métaplan). Visuellement, vous aurez déjà des axes qui vont ressortir, que vous pouvez **mettre en débat**.

Le but : comprendre les avis exprimés, voir -au delà des mots écrits - ce qui est vraiment important pour les personnes. Attention à ne pas tirer trop vite de conclusions.

Petit conseil : poser 3 fois la question "pourquoi?" (en la formulant différemment)

Prioriser avec le groupe les sujets, enjeux. Ce travail peut être enrichi par des personnes ressources lors du 2ème atelier.

A partir des enjeux, réfléchir à des pistes de solutions. Vous pouvez demander une idée réalisable et une idée qui paraît folle en mode brainstorming. Le but est que chacun ose proposer ses idées. Vous pouvez également vous aider du photolangage (attention à ne pas orienter) .



Co-construire les enjeux et pistes de solutions partagées

Objectifs :

- **Recueillir** les avis, priorités et idées des habitants
- Les mettre en débat pour **définir les principaux enjeux** et ...
- ... **imaginer des pistes de solutions**
- Enfin, **déterminer les critères** de l'Appel à Projets

Comment :

Prévoir un **cycle de 3 ateliers** qui permettront de :

- passer des constats aux propositions,
- passer de l'intérêt individuel à l'intérêt général,
- faire des aller-retour entre habitants et partenaires institutionnels

pour co-élaborer des pistes de solutions.

Cela demande une posture spécifique, de la méthode et des outils adaptés et évolutifs en fonction de votre contexte.

Et plus de 3 ateliers ?

N'oubliez pas que le processus doit être efficient dans un souci de tenir le calendrier sans épuiser les participants

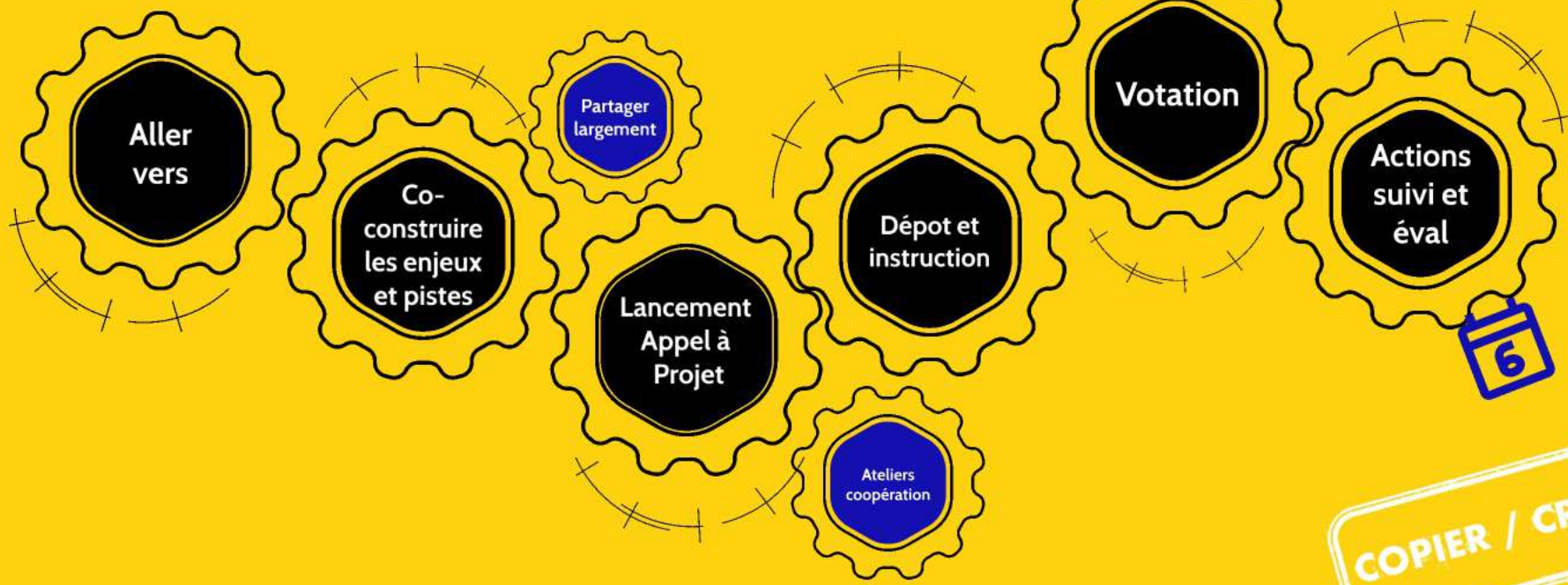
Aller pas de panique,
on vous donne quelques astuces !



BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables



COPIER / CRÉER



L'Université du Citoyen

Partager + largement

Objectifs :

- Partager, remettre en débat, confirmer, prioriser et argumenter davantage,
- Mobiliser de nouvelles personnes, ouvrir le groupe d'habitant

Comment :

Cela peut prendre différentes formes comme :

Un forum ouvert,
Un réunion publique avec présentation des habitants et mise en débat,
Un questionnaire, sondage sur le quartier ou en distanciel,

Budget Participatif AIR BEL



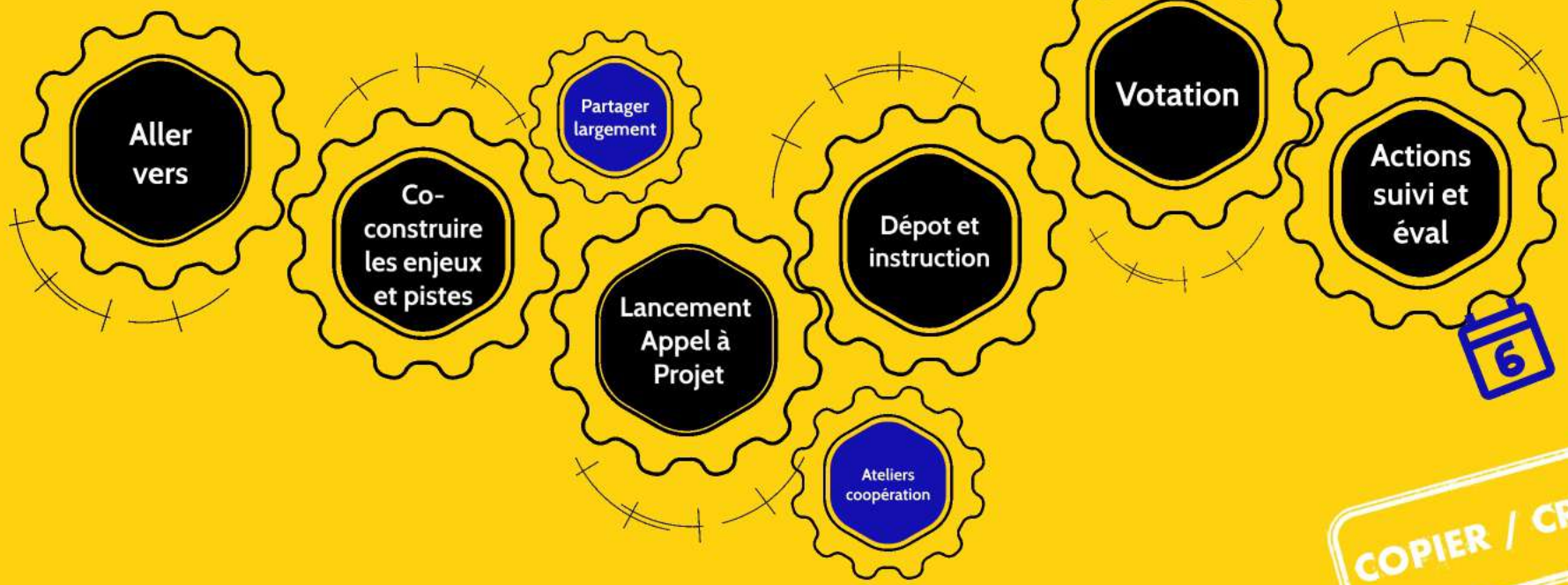
Appel à Solution Salon

BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables

1



6

COPIER / CRÉER

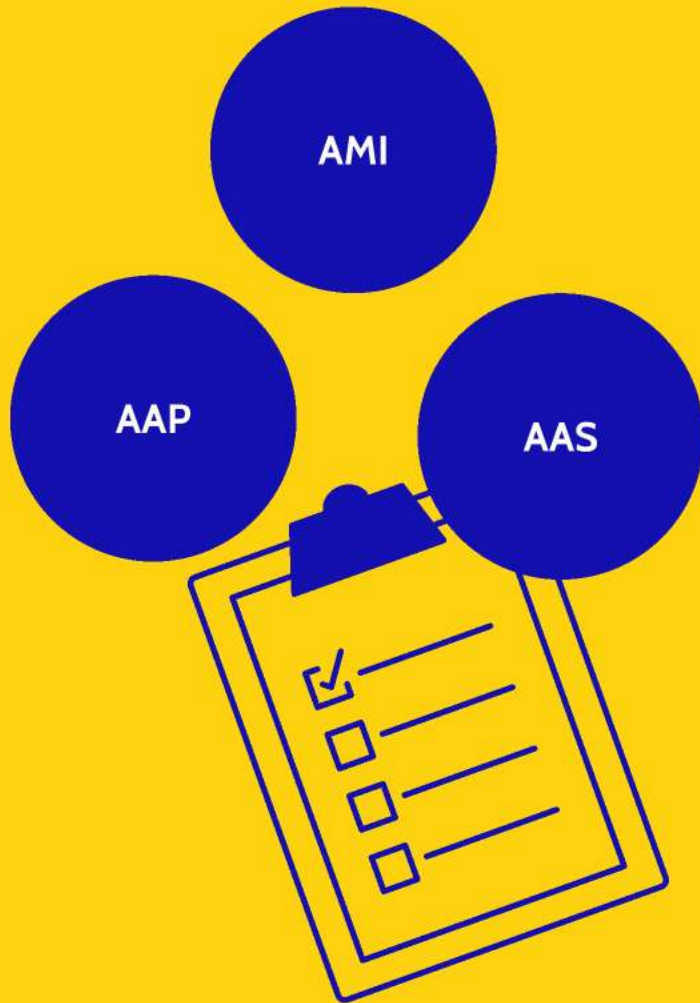
- Outils
- Idées
- Vigilances

Lancement de l'appel à projets

L'appel à projets déclenche la participation des acteurs associatifs.

Il reflète le sens général de la démarche avec les habitants en intégrant :

- *les grands enjeux et les problèmes à résoudre*
- *les critères d'éligibilité pour les porteurs (statuts associatifs, objet social, registre RNA...)*
- *les critères de sélection à respecter pour les habitants (portage par une asso locale, pérennité de l'action...)*



L'appel à projets (AAP) peut prendre plusieurs formes administratives :

- **Un AAP "classique"**, véritable cahier des charges techniques.
- **Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**, pour sélectionner des candidats avant de proposer des projets.

Tous 2 peuvent intégrer une méthode inédite d'**appel à solutions (ASS)** pour proposer des réponses opérationnelles à des problèmes clairement identifiés.



L'appel à projets



**APPEL À PROJETS
BUDGET PARTICIPATIF
DE FONCTIONNEMENT 2019**

LE CONTEXTE

À la suite de la validation du comité de pilotage politique de la ville du 21 mars 2019, la Métropole Aix-Marseille-Provence a souhaité mettre en œuvre une expérimentation autour d'un budget participatif de fonctionnement sur des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Cette démarche, inédite en France, s'inscrit dans les actions à mener par la Métropole au titre de la modernisation de son action publique en lien avec l'État notamment en matière de développement territorial.

Le budget participatif de fonctionnement tend à renforcer l'action publique de proximité tout en repositionnant l'habitant au cœur des dispositifs publics. Il prend la forme d'un appel à projets, pour lequel la définition des besoins et des orientations, mais aussi la sélection des projets sont réalisées avec la participation des habitants qui deviennent ainsi acteurs de l'évolution des dispositifs publics en prenant part directement aux décisions.

Le quartier de la Belle de Mai a été retenu comme site pilote sur le territoire Marseille Provence. Cet appel à projets a été rédigé par un groupe de parents d'élèves du Réseau d'éducation prioritaire (REP+) de la Belle de Mai. Il donnera lieu à une phase de votation ouverte à tous les habitants du quartier.

Le budget global alloué par la Métropole Aix-Marseille-Provence à cette expérimentation est de 32 500 € sur l'année 2019. Il appelle une part d'autofinancement de la part du porteur de projet.



Il est le cadre juridique "historique" de la Politique de la Ville.

Il correspond à un mécanisme mis en place par un financeur pour l'attribuer une subvention à un opérateur associatif. Il définit une problématique et un cadre dans lequel les candidats sont invités à présenter un projet au contenu libre.

Quel intérêt ?

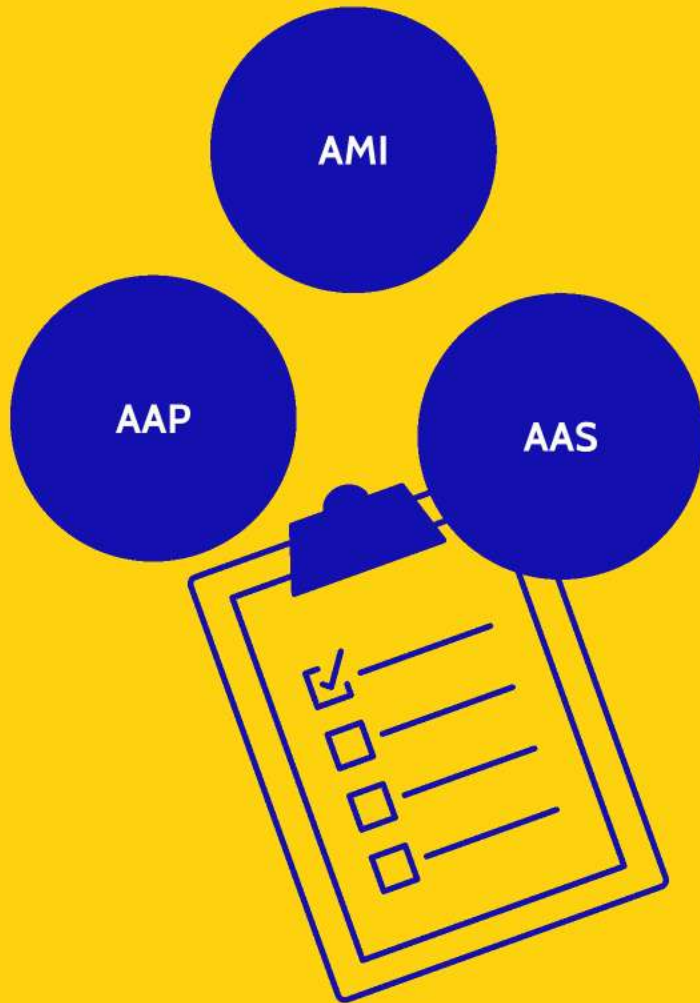
- Assurer une certaine transparence à l'attribution d'une subvention
- S'assurer d'une diversité de projets pour sélectionner les plus pertinents.

Lancement de l'appel à projets

L'appel à projets déclenche la participation des acteurs associatifs.

Il reflète le sens général de la démarche avec les habitants en intégrant :

- *les grands enjeux et les problèmes à résoudre*
- *les critères d'éligibilité pour les porteurs (statuts associatifs, objet social, registre RNA...)*
- *les critères de sélection à respecter pour les habitants (portage par une asso locale, pérennité de l'action...)*



L'appel à projets (AAP) peut prendre plusieurs formes administratives :

- **Un AAP "classique"**, véritable cahier des charges techniques.
- **Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**, pour sélectionner des candidats avant de proposer des projets.

Tous 2 peuvent intégrer une méthode inédite d'**appel à solutions (ASS)** pour proposer des réponses opérationnelles à des problèmes clairement identifiés.





Appel à Manifestation d'Intérêt

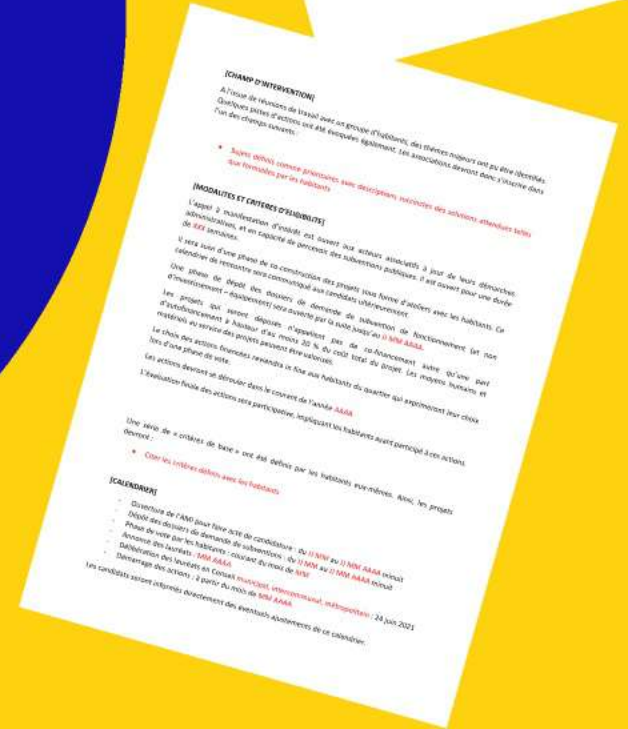
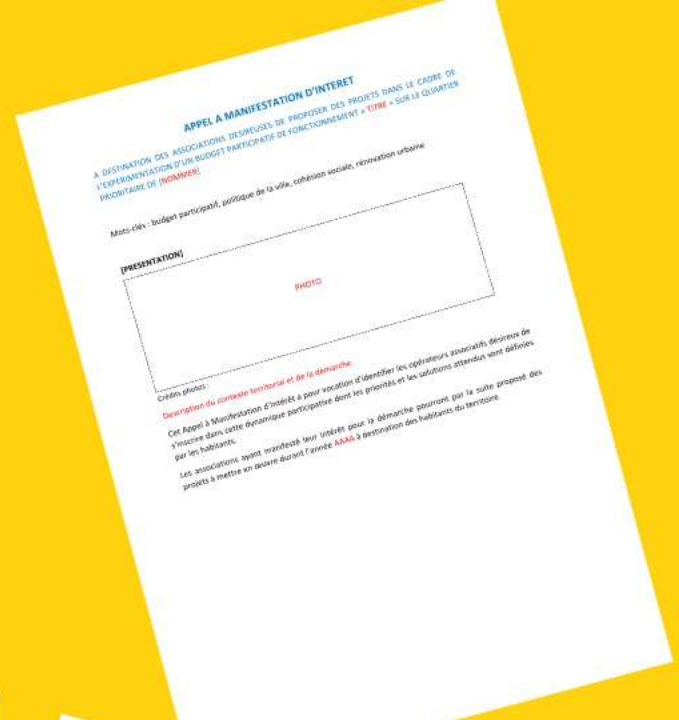
L'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) permet de sélectionner les candidats qui seront autorisés à formuler des propositions de projets.

A la suite de cette phase de sélection des candidatures, les porteurs de projets passent sur la phase de construction des projets avec les habitants pour répondre au mieux à leurs attentes et intégrer les réalités d'usages.

Une 3ème phase permettra de soumettre l'ensemble des projets au vote des habitants.

Quel intérêt ?

- Rechercher / Identifier les porteurs pertinents en amont
- Définir des porteurs potentiels associés aux prochaines étapes.

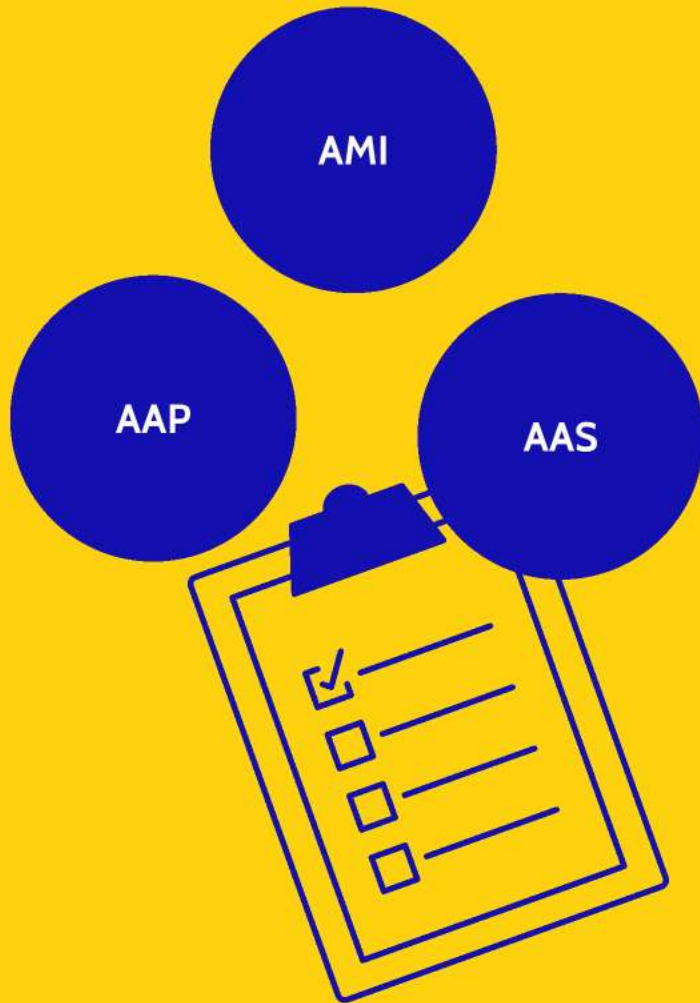


Lancement de l'appel à projets

L'appel à projets déclenche la participation des acteurs associatifs.

Il reflète le sens général de la démarche avec les habitants en intégrant :

- *les grands enjeux et les problèmes à résoudre*
- *les critères d'éligibilité pour les porteurs (statuts associatifs, objet social, registre RNA...)*
- *les critères de sélection à respecter pour les habitants (portage par une asso locale, pérennité de l'action...)*



L'appel à projets (AAP) peut prendre plusieurs formes administratives :

- **Un AAP "classique"**, véritable cahier des charges techniques.
- **Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**, pour sélectionner des candidats avant de proposer des projets.

Tous 2 peuvent intégrer une méthode inédite d'**appel à solutions (ASS)** pour proposer des réponses opérationnelles à des problèmes clairement identifiés.



Appel à Solution

L'appel à Solutions n'est pas un outil juridique mais une méthode. Elle a pour but de permettre aux habitants d'**exprimer des attentes précises** répondant aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Il doit produire des réponses adaptées aux besoins des habitants, en les questionnant directement sur leurs idées de solutions et non plus essentiellement sur leurs besoins.

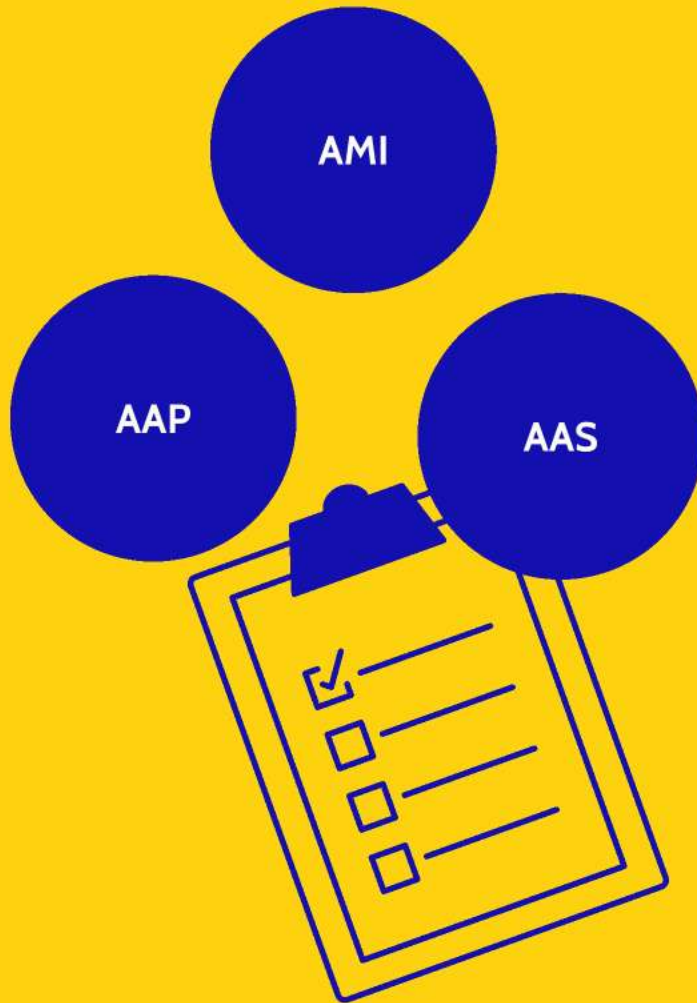
Quand un appel à projets pose une problématique et un cadre laissant une marge de liberté concernant les propositions d'actions, l'appel à solution détaille précisément l'action attendue par les habitants.

Lancement de l'appel à projets

L'appel à projets déclenche la participation des acteurs associatifs.

Il reflète le sens général de la démarche avec les habitants en intégrant :

- *les grands enjeux et les problèmes à résoudre*
- *les critères d'éligibilité pour les porteurs (statuts associatifs, objet social, registre RNA...)*
- *les critères de sélection à respecter pour les habitants (portage par une asso locale, pérennité de l'action...)*



L'appel à projets (AAP) peut prendre plusieurs formes administratives :

- **Un AAP "classique"**, véritable cahier des charges techniques.
- **Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**, pour sélectionner des candidats avant de proposer des projets.

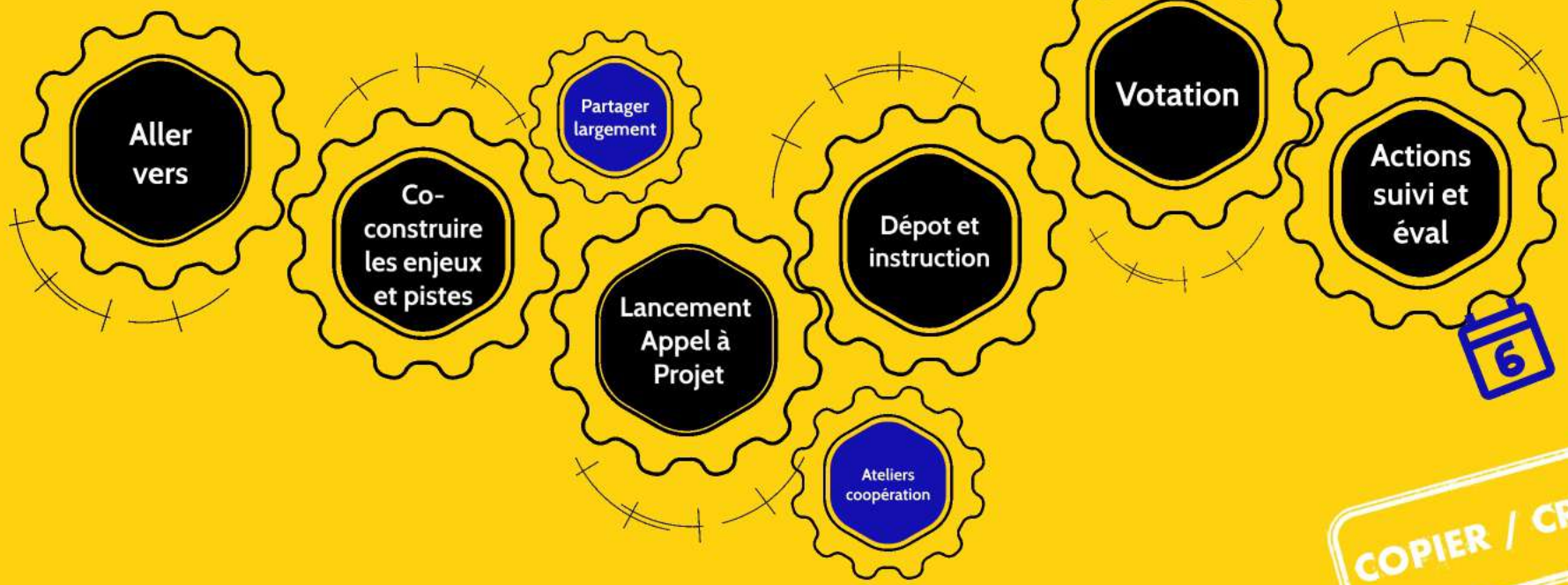
Tous 2 peuvent intégrer une méthode inédite d'**appel à solutions (ASS)** pour proposer des réponses opérationnelles à des problèmes clairement identifiés.



BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables



COPIER / CRÉER



L'Université du Citoyen

Ateliers de coopération

Objectif : Impulser de la coopération entre acteurs locaux, acteurs extérieurs au territoire, habitants et techniciens des différentes institutions et collectivités impliquées.

2 à 3 ateliers suffisent. Le groupe habitants explique ses enjeux et présente son appel à projets de manière à lancer les échanges avec les opérateurs présents, techniciens et autres personnes ressources.

Si le but est de travailler ensemble à des solutions, il revient aux opérateurs de finaliser leurs projets.



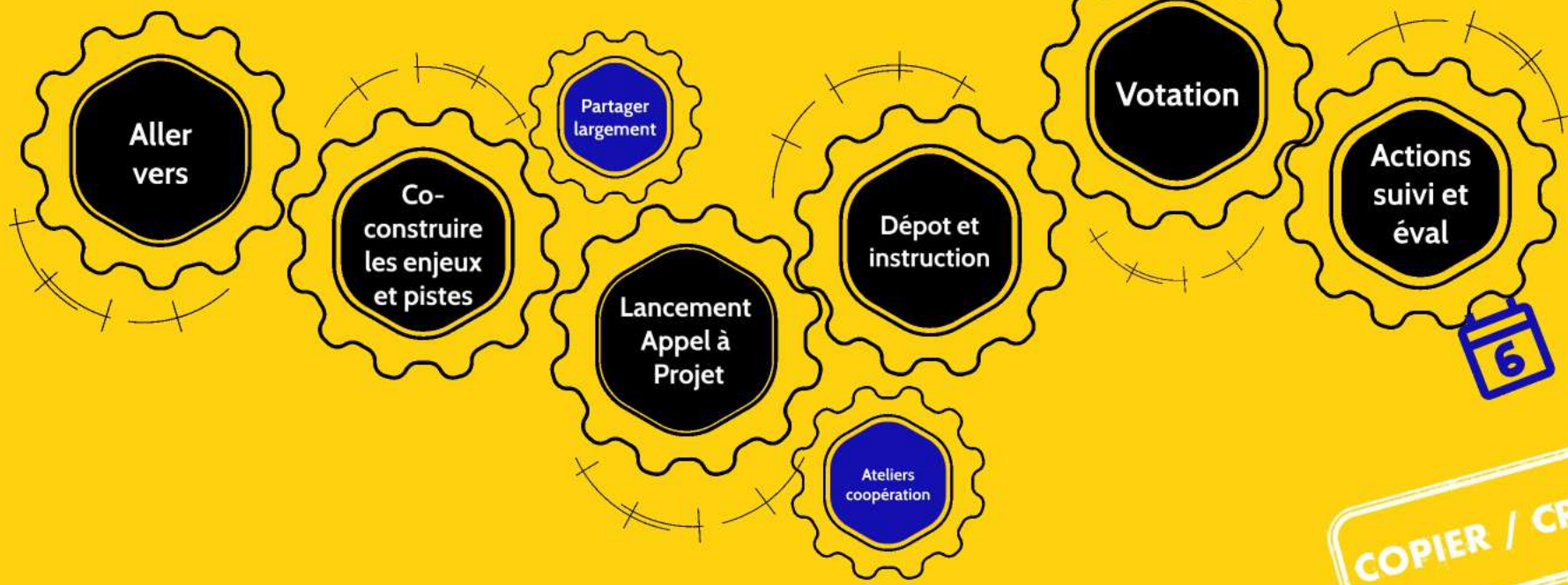
Inviter des personnes ressources en fonction des thématiques soulevées.



BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables



COPIER / CRÉER



L'Université du Citoyen

Dépôt et instruction des projets

- Une phase de dépôts de projet doit rester ouverte au moins 3 semaines
- Elle peut se faire en ligne via une plateforme dédiée quand elle existe ou en version dématérialisée en format PDF
- L'instruction des dossiers ne porte que la conformité des pièces demandées car le contenu des projets sera soumis à l'appréciation des habitants (votes).



Pour être sûr que les opérateurs prennent en compte les **critères définis par les habitants**, attention de bien les rappeler, voire proposer une fiche complémentaire demandant aux opérateurs d'expliquer comment ils les prennent en compte dans leurs projets.

Proposer un **accompagnement pour les opérateurs** n'ayant pas habitude de déposer.



La communication et la diffusion des candidatures retenues et de leurs projets peut se faire en amont de la votation, par exemple via des Pocket Vidéo, affichages, ...

A man in a dark suit is speaking at a podium. The image is overlaid with a semi-transparent purple rectangle. Inside this rectangle, the text "Association 'Pain et Partage'" is written in white. The background is dark with some faint, large letters like "As" and "on" visible.

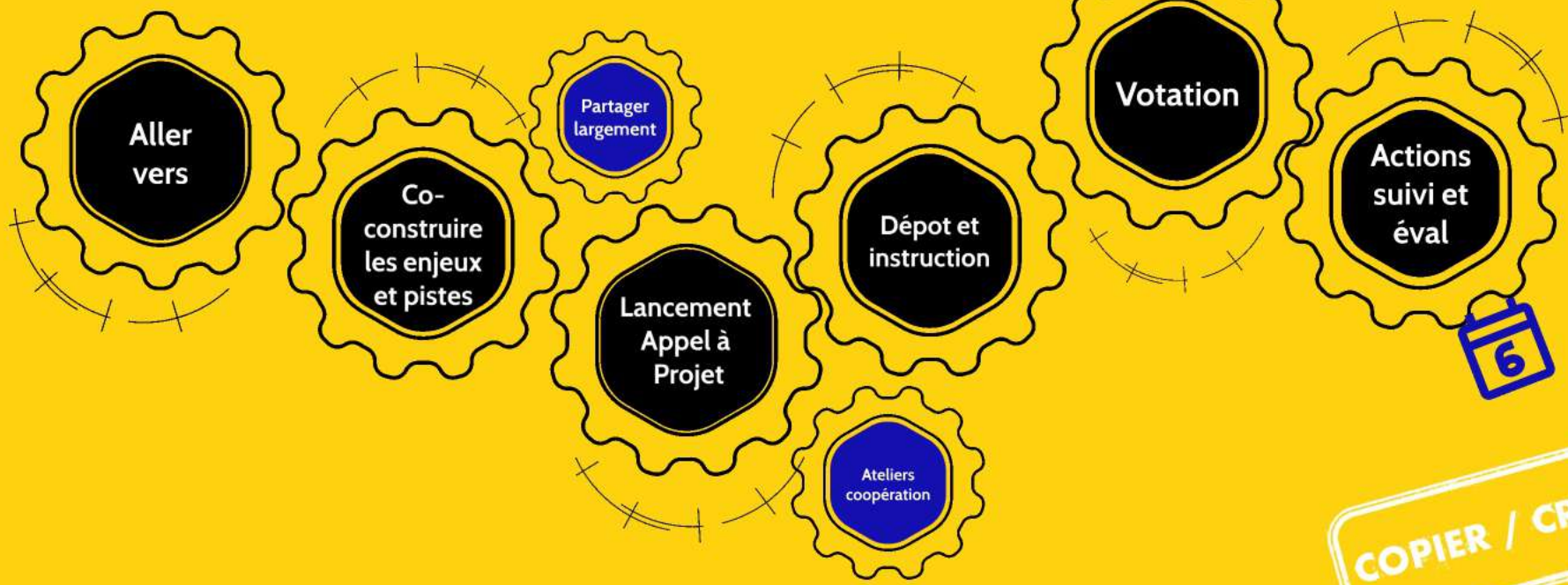
**Association
"Pain et
Partage"**

La
dif

BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables



COPIER / CRÉER



L'Université du Citoyen

VOTATION

Ce n'est pas l'outil magique ... mais c'est **un temps démocratique symboliquement fort qui donne la parole à toutes et tous.**

Pour stimuler la participation, affichez, communiquez, mobilisez votre groupe de travail habitants, et laissez faire le bouche à oreille.

L'organisation d'un vote nécessite des règles et de la rigueur comme pour une élection ou un référendum.

Privilégier une journée dédiée à la votation plutôt que sur 2 jours, pour un dépouillement plus facile et éviter les doublons dans les votants. cela peut être en parallèle d'un temps fort du quartier (fête de quartier, ...) il peut s'agir aussi d'un événement sur mesure.

Penser à l'annonce des résultats : affichage, événement dédié, ...



VOTATION

les outils

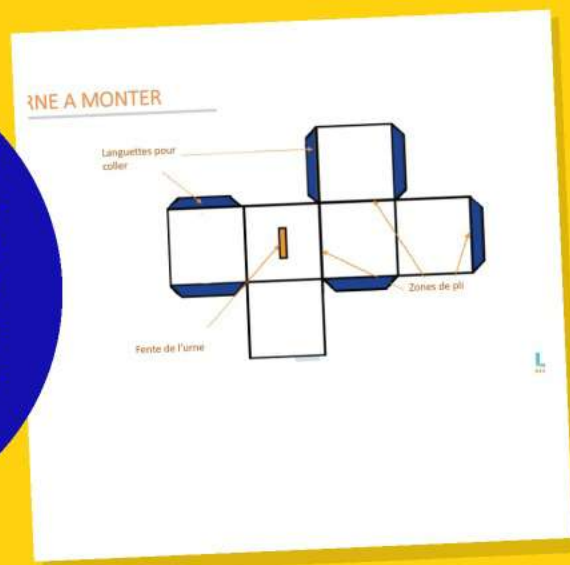
OU ?

La priorité : être visible et selon le territoire multiplier les points de vote: place, parvis d'école, devant un local associatif, au sein des écoles, ...

ET APRES ?

Organiser le dépouillement ?
Mise en place d'un jury ?

Vous pouvez faire plusieurs urnes (-16 ans et + de 16 ans afin de mettre en lumière le vote des plus jeunes par exemple



COMMENT ?

Par couleur correspondantes
chacunes à une projet
Nombres de votes autorisés par habitants
(1, 3, 5)
Grille de priorisation
(ex n de 1 à 5)

Comptage des votants : grille de suivi,
tranches d'âge,
homme/femme

VOTATION

Ce n'est pas l'outil magique ... mais c'est **un temps démocratique symboliquement fort qui donne la parole à toutes et tous.**

Pour stimuler la participation, affichez, communiquez, mobilisez votre groupe de travail habitants, et laissez faire le bouche à oreille.

L'organisation d'un vote nécessite des règles et de la rigueur comme pour une élection ou un référendum.

Privilégier une journée dédiée à la votation plutôt que sur 2 jours, pour un dépouillement plus facile et éviter les doublons dans les votants. cela peut être en parallèle d'un temps fort du quartier (fête de quartier, ...) il peut s'agir aussi d'un événement sur mesure.

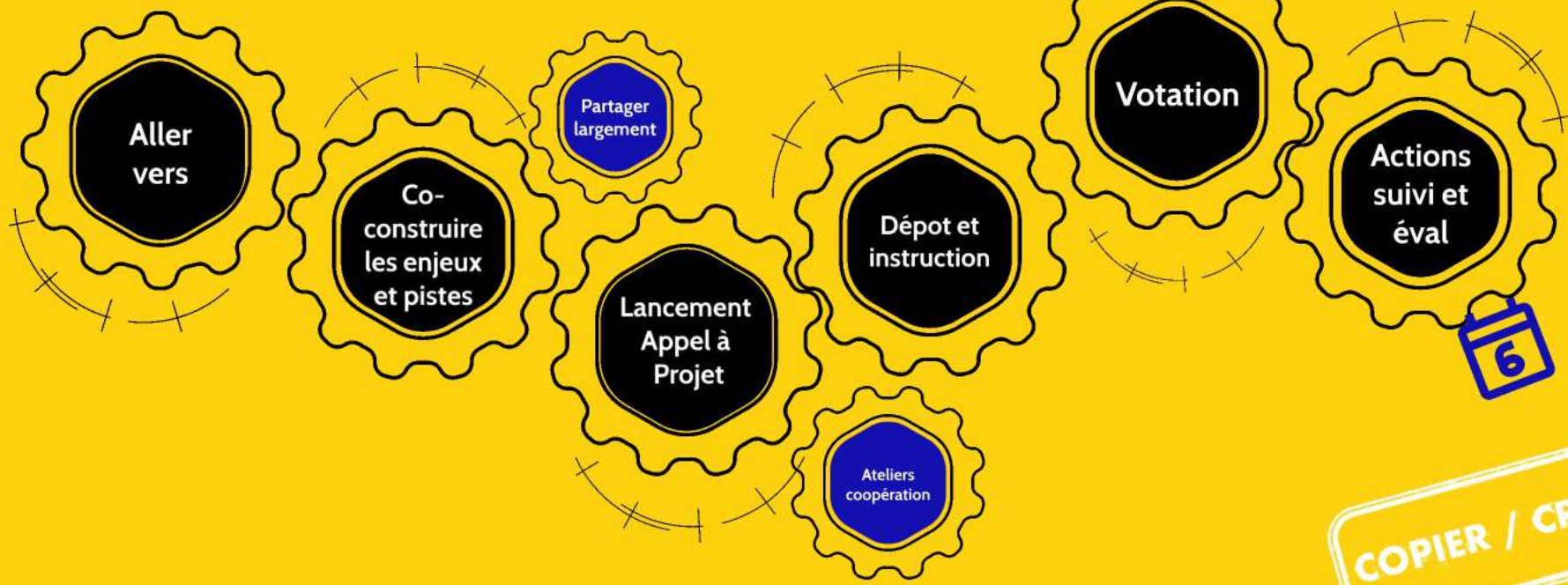
Penser à l'annonce des résultats : affichage, événement dédié, ...



BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables



COPIER / CRÉER



L'Université du Citoyen

Les actions, suivi et évaluation

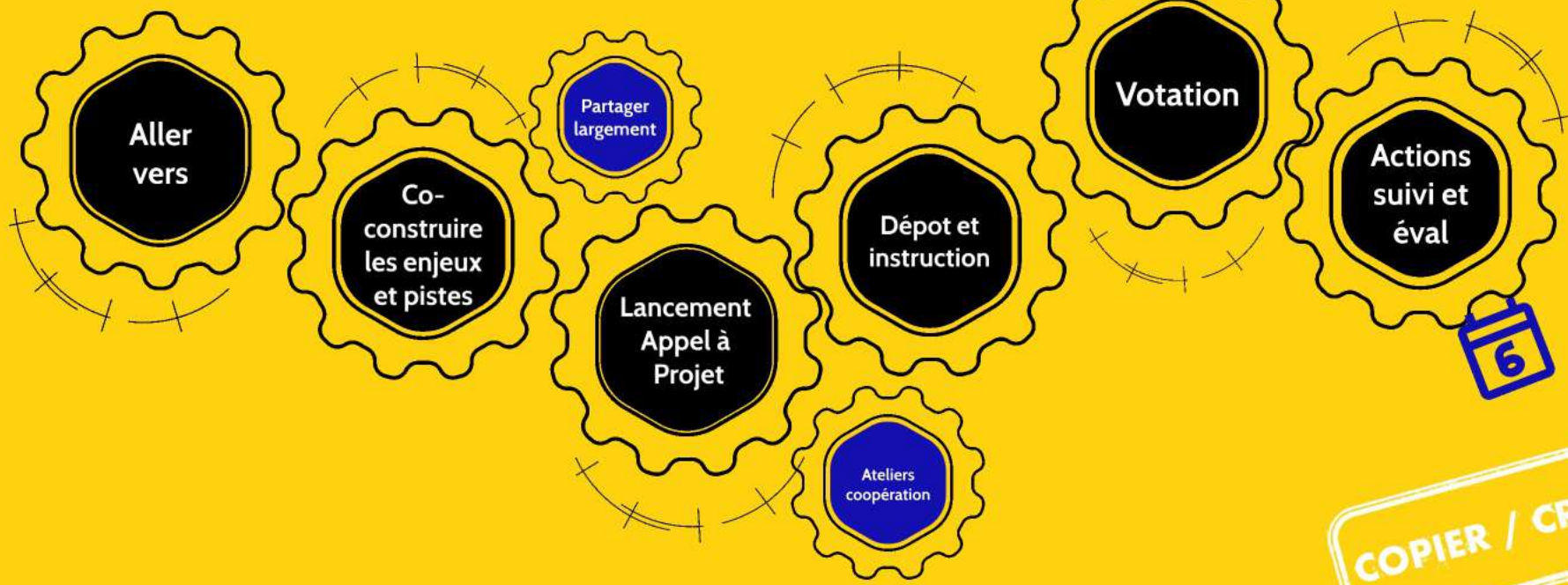




BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables



COPIER / CRÉER



L'Université du Citoyen

Le BP, vers l'infini et au delà

Il n'y a pas que le Budget participatif dans la vie !

Le process constitue un excellent révélateurs de projets à partir de l'expertise d'usage des habitants.

Tous les projets ne pourront pas être retenus dans le cadre du vote citoyen. Il appartient alors aux membres du groupe pilote de voir comment ces actions peuvent croiser d'autres opportunités de financements.

Exemples de réorientations de financements :

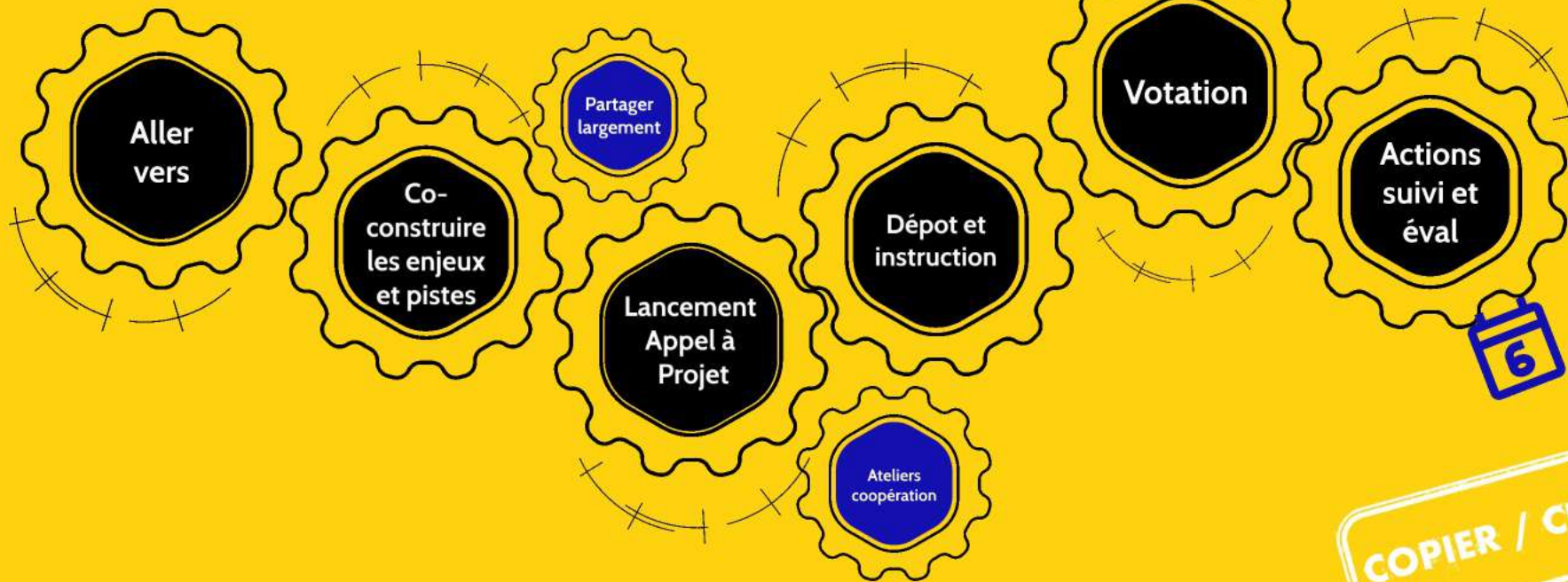
- les AAP de la Fondation de France
- l'ADEME
- Le Fonds d'Aide aux Jeunes
- ...

BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables

1



COPIER / CRÉER

La communication

La communication est un élément important pour faire connaître et valoriser la démarche globale ainsi que les actions retenues par le vote des habitants.

Elle implique d'associer le(s) service (s) communication le plus en amont possible de la démarche pour programmer les interventions des compétences du service : photographes, vidéastes, journalistes...

Elle peut prendre plusieurs formes écrites ou visuelles : photos sur site des actions mises en oeuvre, entretiens des porteurs de projets retenus et/ou des habitants bénéficiaires.



Les outils de communication sont nombreux et activables en même temps : presse locale, réseaux sociaux, sites Internet, Intranet, panneaux d'affichage sur l'espace public...

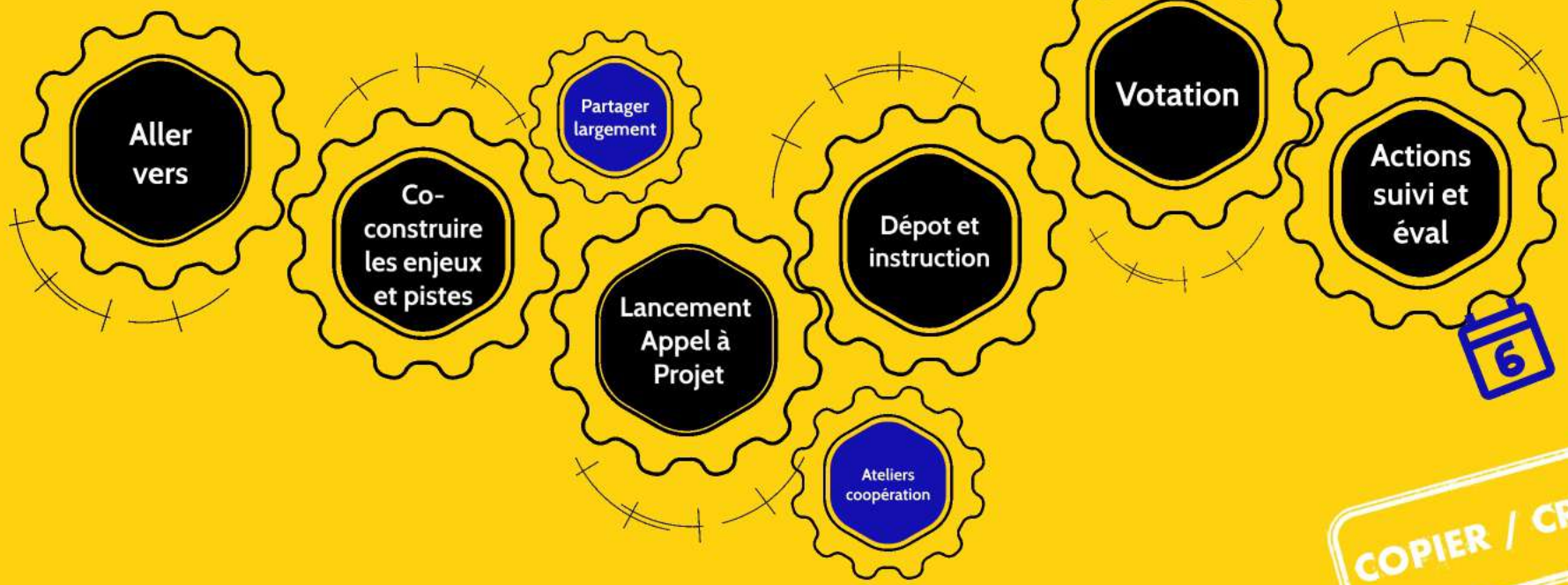


La communication ne pourra réellement être engagées qu'après l'officialisation de la démarche ou des actions par l'approbation d'une délibération par l'assemblée délibérante (conseil municipal, conseil métropolitain...)

BUDGET PARTICIPATIF



Les indispensables



COPIER / CRÉER



L'Université du Citoyen